

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-sept, le dix-huit décembre à onze heures,  
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Paul  
AUDAN, Maire.

Date de convocation : 12 décembre 2017

Conseillers en exercice : 23

Etaient présents : Mesdames Michèle COTTRET, Danielle CASALE, Anita DELAUNAY, Josette  
LAUVERGNAT, Anne-Marie PERRON, Nicole VENTEUX, Mirjam REINHARD, Marinette  
DURANDEU, Nicole VIDAL.

Messieurs Paul AUDAN, Christian LOGIER, André LOZANO, Raymond MAZZOLENI, Alain  
ROUX, Jean-Pierre MONTTOYA, Victor NAHOUM.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents : Monsieur Jean-Pierre BAUX donné pouvoir à Monsieur Paul AUDAN, Madame  
Dominique CENNI, Monsieur Cyril MASQUIN, Monsieur Jean-Paul OGIEZ, Madame Julie  
ROCCHIA, Madame Marie SOGODOGO, Monsieur Philippe VIDAL.

Monsieur Raymond MAZZOLENI a été désigné secrétaire de séance.

**OBJET : Ouverture de crédits budgétaires 2018 – budget M14 Commune**

Rapporteur : Monsieur André LOZANO

Le rapporteur informe l'assemblée que l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités  
Territoriales prévoit que jusqu'à l'adoption du budget le Maire peut, sur autorisation du  
Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la  
limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Il est proposé d'ouvrir des crédits dans la limite autorisée, ces derniers étant repris dans le  
budget 2018 :

20 - 2031	Frais d'études	20 000
20 - 2051	Concessions et droits	5 000
21 - 2111	Acquisition de terrains	50 000
21 - 2182	Matériel de transport	40 000
21 - 2183	Mobilier	5 000
21 - 2188	Autres immobilisations corporelles	9 000
23 - 2313	Travaux de constructions	200 000
23 - 2315	Travaux de voirie	216 000
	<b>Total des crédits ouverts</b>	<b>545 000</b>

L'exposé du rapporteur entendu, et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**APPROUVE** l'ouverture de crédits budgétaires 2018 sur le budget M14 de la Commune  
dans l'attente du vote du budget primitif 2018.

Fait et délibéré à Gréoux-les-Bains,  
le 18 décembre 2017

Affichage en mairie :  
le 19 décembre 2017

Le Maire  
  
Paul AUDAN